

**DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT  
ÉCOLES SECONDAIRES  
2 POSTES RÉGULIERS**

**Nature du travail**

L'emploi de direction adjointe d'école comporte la responsabilité d'assister la direction d'école, selon le mandat défini par cette dernière, dans la gestion pédagogique, éducative et administrative de l'école, en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux politiques de la commission scolaire.

**Qualités recherchées**

Des qualités relatives au leadership pédagogique et l'habileté à utiliser l'informatique constituent des atouts indispensables.

Vous devez faire preuve de créativité et d'ouverture face à la diversification des approches pédagogiques.

Vous devez être à l'écoute du milieu et ouvert à une gestion en partenariat.

Vous devez être capable de gérer efficacement les ressources tout en responsabilisant vos collaborateurs.

Vous devez prioriser la réussite des élèves et être ouvert à poursuivre le projet éducatif de l'école.

**Qualifications minimales requises**

Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1<sup>er</sup> cycle dans un champ de spécialisation approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois (3) ans ou occuper un poste de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire;

Un minimum de 6 crédits dans un programme d'études universitaires de 2<sup>e</sup> cycle en gestion pertinent à l'emploi de cadre d'école sera un atout;

Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre;

Cinq (5) années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel non-enseignant.

**Supérieur immédiat :**

Directeur de l'école

**Rémunération**

Selon le règlement déterminant les conditions de travail des cadres des commissions scolaires en vigueur, classe 5 soit entre 64 352 \$ (minimum) et 85 801 \$ (maximum) ou classe 6 soit entre 69 097 \$ (minimum) et 92 130 \$ (maximum).

**(Suite page 2)**



## Période d'affichage

Du 2 au 9 juin 2017

## Date d'entrée en fonction

Année scolaire 2017-2018



**Les entrevues se dérouleront les 15 et 22 juin 2017.**

Toute personne intéressée est priée de soumettre sa candidature, par écrit, **avant midi, le 9 juin 2017** auprès des :

Services des ressources humaines  
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands  
630, rue Ellice, Beauharnois (Québec) J6N 3S1  
Courriel : [humaines@csvt.qc.ca](mailto:humaines@csvt.qc.ca)  
Télécopieur : 450 225-0848

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Site Internet : [www.csvt.qc.ca](http://www.csvt.qc.ca)

*La Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi et applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.*

